



VISITEURS

VOUS SOUHAITEZ VISITER UN DE VOS PROCHES ? AFIN D'ASSURER UNE BONNE ORGANISATION DES VISITES ET D'ÉVITER TOUT RISQUE SANITAIRE, NOUS VOUS DEMANDONS D'ÊTRE ATTENTIF À QUELQUES RÈGLES DE BONNE CONDUITE :

HYGIÈNE



- Veuillez respecter les **RÈGLES D'HYGIÈNE DES MAINS** pour vous protéger et protéger votre proche hospitalisé
- Soyez attentif aux instructions en cas d'isolement en ce qui concerne la **PRÉVENTION DES INFECTIONS** (affichage à l'entrée des chambres concernées)
- Le personnel soignant et médical peut vous demander de **PORTER UN MASQUE** lorsque la situation le nécessite
- Si vous présentez différents symptômes comme de la fièvre, de la toux, un mal de gorge, nausée... nous vous invitons à remettre votre visite à plus tard
- Les visites des enfants de moins de 6 ans sont déconseillées
- Nous vous demandons de privilégier les toilettes destinées aux visiteurs

NUISANCES SONORES

- Le visiteur se rend directement dans le service d'hospitalisation où se trouve son proche
- Il est déconseillé de déambuler dans les couloirs et le **CALME** doit être respecté pour ne pas déranger les autres patients
- Nous vous demandons de faire en sorte de limiter les nuisances sonores (en mettant votre **GSM EN MODE SILENCIEUX** par exemple)
- Afin de **RESPECTER LE REPOS DES PATIENTS**, veuillez adapter la durée de votre visite ainsi que le nombre de visiteurs simultanés
- La **DISCRÉTION** est demandée dans les chambres doubles pour le **RESPECT** de l'autre occupant de la chambre



BONNE CONDUITE



LES HEURES DE VISITES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES

- Vous pouvez rendre visite à votre proche tous les jours entre **14H00 ET 19H00**. Quelques exceptions existent en fonction des services d'hospitalisation :
 - En **PÉDIATRIE** : aucune restriction d'heure n'est d'application pour les deux parents
 - En **MATERNITÉ** : le papa/co-parent n'a pas de restriction d'horaire et peut être présent à tout moment
 - En **PSYCHIATRIE** : les visites sont autorisées en semaine de 15h30 à 19h00 et le week-end de 10h30 à 12h00 et de 14h à 19h00
 - En **SOINS PALLIATIFS** : aucune restriction d'heure n'est d'application moyennant l'accord du service

SOINS

- Veuillez **SORTIR DE LA CHAMBRE** lorsque le personnel ou les médecins le demandent
- L'équipe soignante peut **LIMITER LES VISITES** si la santé du patient le nécessite
- Nous vous prions de demander l'avis d'un membre du personnel soignant avant de donner à manger et/ou à boire à votre proche.
- Si vous souhaitez le passage d'un(e) infirmier(e) / médecin, **UTILISEZ LA SONNETTE**. Évitez de venir chercher de l'aide dans l'unité ou dans une autre chambre

Il est strictement **INTERDIT** de **PRENDRE DES PHOTOS/VIDÉOS DES SOINS ET DE NOS ÉQUIPES**

Toute publication est légalement interdite et des poursuites peuvent être engagées à l'égard des auteurs



Merci d'avance de votre collaboration ! L'équipe soignante